

AVIS À L'INTENTION DES DEMANDEURS D'ASILE

OUVRIRE UN COMPTE EN BANQUE ET ADHÉRER AU DÉPÔT DIRECT

SIMPLE • SÉCURITAIRE • RAPIDE

OUVRIRE UN COMPTE BANCAIRE



Si ce n'est pas déjà fait, facilitez-vous la vie en ouvrant un compte bancaire dès aujourd'hui!

Vous pouvez le faire dans une caisse Desjardins, dans une succursale de la Banque Nationale ou dans une succursale de toute autre institution financière. Pensez-y : lorsque vous ouvrirez votre compte, vous devrez y déposer un minimum de 5 \$.

MARCHE À SUIVRE POUR OUVRIR UN COMPTE BANCAIRE DANS UNE CAISSE DESJARDINS :

1. Rendez-vous dans une caisse Desjardins.
2. Assurez-vous de connaître l'adresse postale complète de votre lieu de résidence permanent ou du centre d'hébergement temporaire où vous logez. De plus, assurez-vous d'avoir en main votre numéro de dossier d'aide financière de dernier recours.
3. Présentez le formulaire *Document du demandeur d'asile* (IMM 1442) qui vous a été remis par Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada. Si vous ne l'avez pas, vous pouvez présenter le formulaire *Reconnaissance de conditions* (IMM 1262), accompagné d'une pièce d'identité originale sur laquelle figure une photo, par exemple un permis de conduire obtenu à l'étranger.

MARCHE À SUIVRE POUR OUVRIR UN COMPTE BANCAIRE DANS UNE SUCCURSALE DE LA BANQUE NATIONALE OU DANS UNE SUCCURSALE DE TOUTE AUTRE INSTITUTION FINANCIÈRE :

1. Rendez-vous dans une succursale de votre choix.
2. Assurez-vous de connaître l'adresse postale complète de votre lieu de résidence permanent ou du centre d'hébergement temporaire où vous logez. De plus, assurez-vous d'avoir en main votre numéro de dossier d'aide financière de dernier recours.
3. Présentez le formulaire *Document du demandeur d'asile* (IMM 1442) qui vous a été remis par Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, accompagné d'une pièce d'identité originale sur laquelle figure une photo, par exemple un permis de conduire obtenu à l'étranger.

Notez que dès que vous quitterez le centre d'hébergement temporaire pour vous installer dans un nouveau lieu de résidence permanent, vous devrez transmettre votre nouvelle adresse à votre institution financière.



C'est simple, sécuritaire et rapide!
Adhérez au dépôt direct
et recevez vos prestations d'aide financière
directement dans votre compte bancaire.

MARCHE À SUIVRE POUR ADHÉRER AU DÉPÔT DIRECT :

1. Rendez-vous dans une succursale de n'importe quelle institution financière et apportez cet avis. Le formulaire d'adhésion au dépôt direct se trouve ci-contre.
2. Remplissez le formulaire avec le soutien d'un membre du personnel de l'institution financière.
3. Retournez-le au **Centre spécialisé des demandeurs d'asile, des garants défaillants et des services aux parrainés, dont l'adresse est la suivante : 287, rue Notre-Dame Ouest, Montréal (Québec) H2Y 1T8.**

IMPORTANT : Vous devez joindre au formulaire un spécimen de chèque portant la mention « ANNULÉ » ou n'importe quel document remis par l'institution financière sur lequel figurent vos coordonnées bancaires. Vous pouvez envoyer les documents par courrier postal, les déposer dans la boîte de courrier du Centre ou les faire parvenir par télécopieur au 514 872-0728.

- Aide financière de dernier recours
- Autre programme (précisez) : _____

- Adhésion
- Changement de compte

Numéro de dossier

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

RENSEIGNEMENTS SUR L'IDENTITÉ

Nom de famille et prénom														
Nom de famille et prénom de la conjointe ou du conjoint (s'il y a lieu)														
Adresse du domicile														
Code postal														

RENSEIGNEMENTS SUR L'INSTITUTION FINANCIÈRE

Nom														
Adresse														
Code postal														
Numéro de compte à votre institution financière														

AUTORISATION ET SIGNATURE

Par la présente, j'autorise le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale à déposer dans mon compte le montant qu'il me verse.														
Date					Signature									
La signature de la conjointe ou du conjoint est requise uniquement si vous demandez le dépôt d'une aide financière de dernier recours (aide sociale ou solidarité sociale).														
Date					Signature de la conjointe ou du conjoint (s'il y a lieu)									

Veuillez retourner ce formulaire au Centre spécialisé des demandeurs d'asile, des garants défaillants et des services aux parrainés, au 287, rue Notre-Dame Ouest, Montréal (Québec) H2Y 1T8. Vous devez y joindre un spécimen de chèque portant la mention « ANNULÉ » ou n'importe quel document officiel sur lequel figurent vos coordonnées bancaires.

NOTE - Si vous ne possédez pas de spécimen de chèque, votre établissement financier peut vous fournir une preuve équivalente.

